



Avril 2018

BBM 18.27 HFL/IL

Dates - clefs du site de Juvincourt

1939 : L'armée française choisit ce site pour y implanter un aérodrome engazonné. Utilisé comme annexe, aucun avion militaire n'y est basé de façon permanente jusqu'en juin 1940.

1940 : Occupé par l'armée allemande (Luftgau Noord), et sous le contrôle de la Luftwaffe, le site se développe au rythme d'un ambitieux programme de construction pour devenir l'aérodrome militaire le plus important de la France occupée. Alors composé de trois pistes en béton, l'aérodrome est alors la base de plus de 300 avions de toutes natures. Parmi eux, certains y réalisent leurs premières missions opérationnelles (Messerschmitt 262, Arado 234).

1944 : Le 2 août, le lieutenant Erich Sommer décolle de l'aérodrome de Juvincourt à bord de son Arado 234, le tout premier biréacteur en service dans une version d'observation. Le Blitz, comme l'appelleront plus tard les alliés, se dirige vers la Normandie à une altitude de 12 000 m. Cette mission permettra de ramener des photos de grande qualité qui permettront au commandement de prendre conscience de l'ampleur de la tête de pont alliée après le débarquement et de planifier les contre-attaques. Le 5 septembre, les forces alliées (Hell Hawks) s'emparent du site et réparent les pistes endommagées de l'aérodrome qui sera de nouveau opérationnel le 7 septembre. Le site sera alors désigné sous le nom de code (A-68) et devient le poste avancé de l'USAAF (United States Army Air Forces) pour la reprise du territoire jusqu'à Berlin.

1945 : Avec la fin de la guerre, l'aérodrome de Juvincourt devient un important centre logistique utilisé pour le rapatriement des prisonniers de guerre vers leur pays d'origine, avant d'être restitué à l'armée Française le 2 juillet.

1950 : En septembre 1950, environ un dixième de l'ancien aérodrome allemand est choisi par l'OTAN pour y aménager une base opérationnelle. C'est l'actuel centre d'essais de Juvincourt ! La piste sud est alors allongée et sa longueur portée à 1850 m. Elle constitue aujourd'hui la ligne droite principale de la piste



d'essais. 12 aires de départ sont créées à chaque extrémité de la piste. Ce sont les zones en béton appelées « les tulipes ».

1970 : Remis à la France par le commandement de l'OTAN sans jamais avoir été utilisé, l'aérodrome de Juvincourt sera finalement déclassé du domaine public de l'État. C'est le début de son histoire industrielle.

1971 : Le terrain est racheté par la CCI de l'Aisne qui le loue alors à l'équipementier DBA (Ducellier Bendix Air équipement).

1972 : Les premiers essais industriels démarrent en 1972. L'industriel y réalise notamment les essais d'un système de freinage innovant pourvu d'un dispositif d'anti-blocage des roues...

1977 : En parallèle aux essais automobiles, sur ce qui reste de l'ancien terrain d'aviation, se déroule le 17 avril, le premier rallye cross de Reims-Juvincourt. Au volant d'une Renault Alpine A310V6, le pilote Jean Ragnotti remporte l'épreuve puis le championnat de France la même année.

1996 : Par le biais de cessions / acquisitions, de nombreux industriels se succéderont à la suite de DBA, jusqu'à ce qu'en 1996 Bosch rachète les activités de la société Allied Signal. Bosch développe les infrastructures du centre et y poursuit ses activités d'essais pour les systèmes de freinage et les systèmes de sécurité active (ABS/ESP®) jusqu'en 2014.

2014 : Le centre d'essais ouvre ses portes aux professionnels du secteur automobile. Les activités se diversifient : Le centre propose également toute une gamme de formations de conduite destinée aux professionnels ainsi que l'organisation d'événements pour les professionnels du secteur. De même, les essais réalisés sur le centre s'étendent maintenant à des produits tels que les pneumatiques ou les boîtes de vitesse par exemple.

2016 : Près de 150 personnes ont été formées à la conduite sur le centre d'essais dont plus de la moitié pour le compte d'industriels externes au groupe Bosch

2017 : Le centre d'essais est choisi par des industriels désireux d'y présenter leurs innovations lors d'événements ciblés.

2018 : Inauguration de la nouvelle piste d'essais : « Circuit de comportement » et célébration des 40 ans de l'ABS.



BOSCH

Le Groupe Bosch est un important fournisseur mondial de technologies et de services. Avec un effectif d'environ 400 500 collaborateurs dans le monde (au 31/12/2017), le Groupe Bosch a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 78 milliards d'euro selon les données provisoires. Ses activités sont réparties en quatre domaines : Solutions pour la mobilité, Techniques industrielles, Biens de consommation et Techniques pour les énergies et les bâtiments. En tant que société leader de l'Internet des objets (IoT), Bosch propose des solutions innovantes pour les maisons intelligentes, les villes intelligentes, la mobilité connectée et l'industrie connectée. Le Groupe utilise son expertise en matière de technologie des capteurs, de logiciels et de services, ainsi que de son propre Cloud IoT pour offrir à ses clients des solutions inter-domaines et connectées à partir d'une source unique. L'objectif stratégique du Groupe Bosch s'articule autour des solutions pour la vie interconnectée. Avec ses produits et services à la fois innovants et enthousiasmants, le Groupe Bosch entend améliorer la qualité de la vie en proposant dans le monde entier des « Technologies pour la vie ».

Le Groupe Bosch comprend la société Robert Bosch GmbH ainsi qu'environ 450 filiales et sociétés régionales réparties dans près de 60 pays. En incluant les partenaires commerciaux, le Groupe Bosch est alors présent dans la quasi-totalité des pays du globe. Ce réseau international de développement, de fabrication et de distribution constitue l'élément clé de la poursuite de la croissance du Groupe. Bosch emploie 62 500 collaborateurs en recherche et développement répartis dans 125 sites.

L'entreprise a été créée par Robert Bosch (1861-1942) en 1886 à Stuttgart sous la dénomination « Werkstätte für Feinmechanik und Elektrotechnik » (Ateliers de mécanique de précision et d'électrotechnique). La structure particulière de la propriété de la société Robert Bosch GmbH garantit la liberté d'entreprise du Groupe Bosch. Grâce à cette structure, la société est en mesure de planifier à long terme et de réaliser d'importants investissements initiaux pour garantir son avenir. Les parts de capital de Robert Bosch GmbH sont détenues à 92 % par la fondation d'utilité publique Robert Bosch Stiftung GmbH. Les droits de vote liés à ce capital social sont confiés majoritairement à la société en commandite Robert Bosch Industrietreuhand KG, qui exerce la fonction d'associé actif. Les autres parts sont détenues par la famille Bosch et par la société Robert Bosch GmbH.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les sites <http://www.bosch.fr> www.bosch-presse.de - www.twitter.com/boschfrance.